

NUMÉRO E-E170933

VALABLE JUSQU'AU 05/12/2023

ÉDITÉ LE 28/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/02/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2017B00114

Siret : 827 881 889 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0060837 Z

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000007475123504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000007475123504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : MAXENCE FLAMENT

29 RUE DU MAL FOCH
59141 IWUY

Téléphone : 03 27 37 97 40

Portable :

Site Internet :

E-mail : sasumaxenceflament@gmail.com

Responsabilité légale :
FLAMENT MAXENCE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	26/08/2020
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	23/02/2022
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	29/06/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	29/06/2022
o Poêle ou insert bois	23/02/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	15/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIO

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.